

CHAPITRE IV

LES CÉRÉMONIES DE L'ENFANCE

Ondoiments. — Baptême. — Parrains et marraines. — Diverses coutumes. — Première communion privée. — Première communion solennelle. — Que penser en ce cas de l'exposition des cadeaux? — Repas de famille.

Une des plus vieilles traditions de famille était, assurément, la réunion qui attirait, de fort loin, la parenté, à l'occasion d'un baptême.

L'événement apparaissait de telle importance que l'on voulait attendre, pour le célébrer, les *relevailles* de la mère et la possibilité de convoquer le plus grand nombre de proches. Aussi était-il d'usage d'ondoyer l'enfant, en attendant le jour de la cérémonie, c'est-à-dire de lui conférer le baptême privé, par opposition à ce que l'on pourrait appeler le baptême public. Aujourd'hui l'Église catholique se porte peu encline à accepter ces retards. De ce fait, ce sacrement étant administré dès les premiers jours de la naissance, la réunion qui le suit revêt un caractère plus intime.

Cependant cette célébration reste toujours entourée de certains usages constants. Le parrain se charge d'offrir les dragées à une quantité, d'ailleurs assez restreinte, de personnes. Quand nous disons les dragées, c'est une façon de parler, puisque de plus en plus, la boîte enrubannée,

sur laquelle s'inscrit le nom de l'enfant, contient, à la place des amandes enrobées dans le sucre, des bonbons au chocolat qui représentent tant soit peu une sédition contre une vieille coutume française.

Sous ce rapport, la campagne se montre plus fidèle. Au sortir de l'église, on voit encore les parrains et marraines répandre la manne des dragées sur la foule des bambins.

Beaucoup de familles ont conservé l'habitude de faire part, sur un petit carton, de la naissance du premier enfant. Pour le second et ceux qui suivent, un usage charmant confère aux frères et aux sœurs le soin de révéler l'accroissement de la famille.

On a vu des pères et mères, justement fiers d'une nombreuse progéniture, la faire représenter, sur une carte postale, par une demi-douzaine et peut-être davantage de petits visages rieurs, messagers de l'heureuse nouvelle.

Le parrain et la marraine échangent entre eux des présents. L'un et l'autre également donnent au nouveau-né, qui une médaille, qui un hochet, qui une timbale, qui un couvert.

Quelquefois, au fond d'une vitrine, nous apercevons un écrin à la forme déjà un peu désuète, au cuir usé, qui semble appartenir aux temps abolis. C'est le cadeau qui nous a été offert, le jour de notre baptême!

PREMIÈRE COMMUNION

Il y a une cinquantaine d'années, la première communion se faisait uniformément vers onze ans. Comme pour le baptême, cette cérémonie religieuse était l'occasion de réjouissances familiales.

Les décisions pontificales ont sensiblement avancé l'âge où l'on reçoit ce sacrement. Mais l'Eglise a laissé subsister,

quelques années après la communion privée, la première communion solennelle.

Les cadeaux, dits de première communion, sont offerts en la seconde circonstance. Dussions-nous apporter une déception à la joie de l'enfance lorsqu'elle reçoit ces présents, nous ferons discrètement remarquer qu'il s'est produit dans le choix des cadeaux, une sorte de glissement inopportun vers le profane. Ainsi l'on voit, ce qui naguère ne se serait jamais produit, des enfants recevoir, à côté des objets et livres de piété, des encriers, des coupe-papier, quelquefois jusqu'à des miroirs. Ne serait-il pas plus conforme à l'esprit de cette cérémonie, si l'on craint de multiplier indéfiniment les statuette et images pieuses, d'une facture souvent si banale, d'offrir quelques-uns de ces beaux livres de méditation, dont notre littérature religieuse présente de si magnifiques exemples! Ces ouvrages accompagneront l'homme toute sa vie, quelle que puisse être l'évolution future de ses sentiments et de sa pensée.

Enfin il est un autre usage, contre lequel nous n'hésitons pas à nous élever vigoureusement, mais qui tend de plus en plus à disparaître. C'est celui qui consiste à exposer les cadeaux de première communion, au moment du goûter qui réunit les membres de la famille et leurs amis.

N'est-ce point risquer le réveil de la vanité de l'enfant en un jour où ses dispositions morales l'entraînent naturellement bien loin de ces petites choses? Par ailleurs, si l'on tient compte, et on le doit, de la présence de camarades moins fortunés, n'est-ce pas porter de la tristesse et peut-être susciter un peu de jalousie en des heures que ne devrait troubler nulle disparité entre les êtres?

On pourrait se sentir enclin, dans le même ordre d'idées, à critiquer les repas de première communion, tels qu'ils se déroulent dans les campagnes. Mais ce serait là une vue par trop rigoureuse. Tout ce qui réunit la famille et en exalte la cohésion doit être reconnu pour bienfaisant. Et

puis l'enfant, en un jour si important pour sa vie intérieure, ne doit-il pas trouver autour de lui un concours d'affection, qui, sans le flatter, aide à graver en sa mémoire le souvenir d'un des grands actes de sa destinée?

Il est évident que l'éducation n'est pas seulement une affaire de livres et de règles, mais qu'elle est avant tout une affaire de cœur. L'enfant a besoin de sentir l'affection de ses parents, de leur confiance, de leur espoir en lui. C'est cette affection qui lui donne la force de résister aux épreuves de la vie, et qui lui permet de grandir en sagesse et en bonté. Sans elle, l'éducation ne peut être que froide et stérile. Les parents doivent donc veiller à cultiver leur amour pour leur enfant, et à lui en faire sentir toute la valeur. C'est ainsi qu'ils lui donneront la véritable éducation, celle qui le rendra capable de remplir sa destinée avec dignité et bonheur.

CHAPITRE V

LES FIANÇAILLES

L'inclination. — La raison. — Elles ne s'opposent pas nécessairement. — Le mariage de Saint-Simon. — A propos de la tradition, les deux conformismes. — L'amorce d'un mariage. — Les fiancés de jadis, ceux d'aujourd'hui. — Quelques coutumes conservées. — Matinée ou soirée de contrat. — Le destin des cadeaux.

Boire, manger, dormir ensemble :

Voilà mariage, ce me semble,

écrivait le vieux juriste Potier.

Puisque tel est le mariage, la sympathie, pour ne pas dire l'amour, entre deux êtres, devrait seule conduire à l'union conjugale. Pourtant d'autres considérations entrent en jeu, étrangères à l'attrait qu'exercent l'un sur l'autre les futurs époux. Elles représentent les bases matérielles et sociales, sur lesquelles s'appuie une institution dont dépend, à un certain degré, et en son état actuel, la civilisation.

Rien ne fait apparaître comme un mariage le conflit qui peut naître chez un individu, entre le souci de conduire sa destinée vers un bonheur ou une apparence de bonheur immédiat, et le sentiment de l'avenir familial. Ce serait une vue étroite, chez ceux qui prétendent avoir l'esprit libre, que d'envisager le mariage d'arrange-

ment, par opposition au mariage de pure inclination, comme une contrainte abusive, exercée au nom de principes périmés. Ici encore, tout est question de nuance. La pression apparaît odieuse. Les conseils peuvent être salutaires.

Il faut aussi tenir compte des idées dominantes d'une époque par rapport à une autre. La jeunesse contemporaine se trouverait *horriifiée*, on le conçoit aisément, devant certains procédés, autrefois d'usage courant. Ainsi, ce père annonce à son fils qu'il lui a trouvé une femme, et, comme le jeune homme se montre curieux des charmes de la personne qu'on lui destine :

— Mon fils, lui est-il répondu, mêlez-vous de ce qui vous regarde.

Les mariages, dits de raison, n'étaient pas toujours, en ces temps éloignés que nous évoquons, inspirés par les parents. Et l'initiative d'un établissement matrimonial, sans connaître la jeune fille, pouvait naturellement venir à l'esprit d'un futur époux orphelin. Ce qui est curieux à noter, c'est qu'il y rencontrait quelquefois, ayant dédaigné l'impression première, toutes les satisfactions d'un bonheur à la fois intense et prolongé. Le mariage de Saint-Simon, l'auteur des *Mémoires*, en est un exemple.

Les commencements furent parfaitement conventionnels. Plein de vénération pour le caractère du duc de Beauvilliers, il lui avait demandé une de ses filles, sans en connaître aucune, dans la seule pensée, déclarait-il, de se rapprocher de M. et Mme de Beauvilliers. L'aînée avait la vocation religieuse, la seconde était contrefaite.

— Alors, s'écrie Saint-Simon, je viens demander la troisième!

Elle était trop jeune.

Préoccupé de trouver avant tout, dans la femme qu'il cherchait, des vertus domestiques, il songea, toujours à cause des parents, dont il appréciait la droiture, la

conduite parfaite à la Cour et la dignité morale, à une fille du maréchal de Lorge.

Il y en avait deux en âge de se marier :

« L'une était brune, avec de beaux yeux; l'autre blonde, avec un teint et une taille parfaits, un visage fort aimable, l'air extrêmement noble et modeste, et je ne sais quoi de majestueux par un air de vertu et de douceur naturelle.

« Ce fut, dit-il, celle que j'aimai le mieux et avec qui j'espérai le bonheur de ma vie, qui depuis l'a fait uniquement et tout entier. »

Et il ajoute, en homme de bonne compagnie qui sait qu'un hommage de cette nature ne s'exprime qu'avec discrétion :

« Comme elle est devenue ma femme, je m'abstiendrai ici d'en dire davantage, sinon qu'elle a tenu infiniment au delà de ce qu'on m'en avait promis. »

Quelques lignes de son testament donnent même à penser que cette union fit naître un très grand sentiment.

Par une sorte de pudeur respectueuse, il se retint de le laisser trop paraître en ses Mémoires jusqu'à l'expression intense et magnifique qu'il en donna dans ses volontés dernières.

« Je veux que, de quelque lieu que je meure, mon corps soit apporté et inhumé dans le caveau de l'église paroissiale de La Ferté, auprès de celui de ma très chère épouse, et qu'il soit fait et mis, anneaux, crochets et liens de fer qui attachent nos deux cercueils si étroitement ensemble et si bien rivés qu'il soit impossible de les séparer l'un de l'autre sans les briser tous deux. »

Il écrit encore : *« Sa perte m'a rendu la vie à charge, et le plus malheureux de tous les hommes par l'amertume*

et les pointes que j'en ressens jour et nuit en presque tous les moments de ma vie. »

Peut-on évoquer d'un accent plus âpre et plus passionné un être perdu!

**

Ainsi un mariage de raison peut-il conduire au bonheur. Effet du hasard? Secrète récompense accordée à la sagesse? Ou simplement disposition de certaines natures leur permettant de construire du bonheur avec des matériaux ordinaires?

En tout cas, ces aperçus ne seraient-ils pas une manière de justification, sans doute fort approximative, de ces mariages qu'on appelait jadis *de raison* et dont nous aurons à envisager quelques coutumes, assurément déclinantes de nos jours. Et comment ne déclineraient-elles pas si l'on considère combien, aujourd'hui, apparaît instable la structure sociale sur laquelle, avec tant de confiance, reposaient les générations passées? C'est presque par un simple réflexe que l'on continue, dans un contrat de mariage, à prévoir un avenir lointain à travers l'universel remous du monde actuel. Pour prendre un seul exemple, qui donc, lorsqu'il dote sa fille en valeurs de *père de famille*, peut prévoir le sort réservé à une fortune qui, en six mois, diminuera ou, ce qui est plus rare, augmentera de moitié? Ici apparaît, pour bien des milieux, la différence fondamentale entre la période d'avant-guerre et celle d'après-guerre. Il s'agit là d'une véritable révolution des mœurs, due à l'éclipse de la sécurité.

De nos jours, et pour toutes les familles, qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, le véritable capital est bien moins dans le portefeuille que dans la valeur d'énergie et d'intelligence des êtres qui fondent un foyer.

Qu'on ne voie pas dans cette assertion un encouragement à ceux qui prétendraient édifier ces foyers nouveaux en les coupant de tous liens avec les traditions du terroir. Traditions! Quel abus n'a-t-on pas fait de ce mot, soit pour l'attaque, soit pour la défense! On peut dire qu'un double *conformisme* sévit autour des idées évoquées par ce terme. *Conformisme* désuet de ceux qui se sont détournés avec un orgueil stérile de tout ce qui vit et se développe, pour fixer uniquement leur regard sur les siècles révolus. Ceux-là se construisent un sépulcre en guise de maison.

Conformisme aussi, ce parti pris contre tout legs qui vient du passé! Puérile sédition qui, sous le couvert de la liberté d'esprit, veut nier l'inéluctable force de continuité des générations!

**

Il est incontestable qu'au temps où nous sommes, l'initiative du mariage et le choix qu'il comporte, appartiennent plus aux intéressés qu'à la famille qui exerce en général un simple droit de conseil. D'aucuns le regrettent peut-être, mais à parler franc, pour le spectateur désintéressé de ces idylles, si avancé qu'il puisse être en âge, et quelque expérience que la vie lui ait donnée, il se laissera facilement émouvoir par le penchant de deux êtres qui les porte, dans un élan d'enthousiasme, sans doute irraisonné, à s'unir pour la vie.

**

Maintenant redevenons *formaliste*, et rappelons quels usages subsistent autour des fiançailles. On voudra bien considérer qu'il s'agira plus souvent d'une vue rétrospective que de pratiques courantes.

Une amie est venue trouver la mère d'une jeune fille

pour lui proposer... « une idée ». Le jeune homme est, par définition, de bonne famille, de fortune aisée (quelquefois on tend à créer une confusion entre les rentes et le capital). Il a une très bonne réputation, ce qui veut dire qu'on ne sait rien de lui.

Le visage de la mère commence à s'illuminer.

— C'est très intéressant, ma chère, mais nous tenons avant tout au bonheur de notre fille. Il nous faudrait donc des renseignements précis, sur la fortune et sur les qualités morales.

Puis la mère se reprend :

— Les qualités morales d'abord, bien entendu.

— Parfait, sous ce rapport.

Et cela est dit d'un ton affirmatif à faire frémir ceux qui ont quelque soupçon du complexe de la nature humaine, de l'enchevêtrement de bien et de mal qu'elle représente.

La dame, appelons-la la marieuse, ajoute :

— Voyons, ma chère, cela ne vous tente-t-il pas?

— Très intéressant, je vais en parler à mon mari et, s'il donne son assentiment, vous nous aiderez à réunir les jeunes gens.

Plusieurs perspectives de rencontres sont envisagées. La messe de midi dans les grandes paroisses, la visite, faite par hasard chez des amis, le bal, le théâtre, un jardin, le bateau-mouche, le Louvre! En ont-elles vu défiler de ces aspirants à l'amour la *Vénus de Milo*, la *Joconde*, et tant d'autres silencieuses beautés? De ces rencontres, de ces arrangements, le bonheur peut sortir, le drame aussi.

Donc, les jeunes gens sont venus, se sont vus, se sont plu! Ayant pris soin de ne laisser paraître de leur caractère que le jour favorable, ils se sont découvert une *harmonie préétablie*. En somme les jouvenceaux ont estimé, comme on avait déjà pris soin de l'estimer pour eux, qu'ils étaient créés l'un pour l'autre.

Maintenant tout le monde étant bien d'accord, et la question d'avenir ayant été, par des intermédiaires, traitée dans les moindres détails, il s'agit de *faire la demande*. Bien entendu, on ne la tente que lorsqu'on est sûr de la réponse.

On ne verra plus, sans doute, ce père en redingote, chapeau de soie, gants gris perle, se faire cérémonieusement annoncer chez les parents de la jeune fille :

— Le cœur de mon fils a été touché par mademoiselle votre fille.

Aujourd'hui, plus souvent, ce sont les jeunes gens qui annoncent cette bonne nouvelle à leurs parents, lesquels sont invités, avec une tendresse impérative, à entériner la décision...

JADIS

Les fiançailles conclues, le jeune homme était autorisé à *faire sa cour* et à se rendre, tous les jours, auprès de sa fiancée. Encore estimait-on que les visites quotidiennes, pendant des fiançailles prolongées, n'étaient pas absolument indispensables. Ces entretiens se poursuivaient, à porte ouverte, sous l'œil attentif de la mère. Elle se tenait dans une pièce voisine, adonnée à quelque travail de tapisserie, à quelque musique, à quelque lecture, suffisamment loin pour ne pas gêner, suffisamment près pour qu'on ne la sentît point absente.

Et, quand les fiancés sortaient ensemble, c'était toujours sous une garde tutélaire. Enfin il leur restait interdit, surtout entre le mariage civil et le mariage religieux, d'habiter sous le même toit.

AUJOURD'HUI

Une rafale a passé sur ces usages. On a restitué aux fiançailles un caractère de naturel. Les futurs époux sont

continuellement l'un avec l'autre. Toute surveillance, toute formalité sont bannies de leurs rapports. Les allées et venues sont libres. On confie ces grands enfants à eux-mêmes parce que la jeune fille est plus avertie de l'existence, et le jeune homme, dès lors qu'il n'est plus surveillé, possède une conscience plus éveillée de ses responsabilités.

Voilà une véritable préparation à la vie commune! Ne la trouvera-t-on pas plus efficace que cette ancienne habitude d'entourer les rencontres des fiancés d'une sorte d'apprêt ne leur permettant guère d'être eux-mêmes?

N'oublions pas que, si les fiançailles ne sont pas une promesse sous condition, elles ne constituent point toutefois l'engagement décisif qu'entraîne le mariage. Mieux vaut, d'un commun accord, loyalement, se rendre mutuellement sa parole, que, sous l'empire du respect humain, s'enchaîner par une union que l'on prévoit désastreuse, tant pour soi-même que pour les futures victimes, les enfants!

*
**

Il est d'usage, quand les fiançailles sont rompues, de rendre les cadeaux. C'est l'une des façons de voyager pour ces objets migrants!

*
**

Du cérémonial des fiançailles on a conservé quelques coutumes. La bague est donnée par le fiancé. Ici se retrouve l'esprit traditionnel qui veut que les familles s'imposent un sacrifice, quelquefois même disproportionné avec leurs ressources, en vue de l'achat d'un bijou de prix.

Les bouquets s'envoient plus rarement, mais s'offrent encore pour le premier dîner de fiançailles et les réceptions

qui précèdent le mariage. Enfin les parents, par lettre ou carte de visite manuscrite, annoncent l'événement à un nombre de connaissances assez étendu.

Le jeune homme et la jeune fille le font connaître aussi à leurs amis, de la même manière, et souvent par téléphone. On prend bien soin de ne pas laisser paraître une note dans les journaux avant d'avoir prévenu les intimes.

Quand la date du mariage est fixée, les deux familles adressent, assez à l'avance, l'invitation imprimée à toutes les relations. Si un *lunch* suit la cérémonie, l'invitation au *lunch* se trouve incluse dans l'enveloppe, sur un carton séparé. Ce sont les grands-parents d'abord, les parents ensuite des fiancés qui font part du mariage. Il y a une lettre de faire-part pour le fiancé et une autre pour la fiancée. Et, bien qu'à un rythme moins accentué qu'autrefois, les dîners alternent dans les deux familles. Une réunion avant le mariage, pour présenter les fiancés, est offerte d'ordinaire par les grands-parents ou parents de la jeune fille. Les plus lointaines relations sont conviées.

Les invités sont annoncés par un imposant personnage, quelquefois employé des pompes funèbres de son état, recherché de famille en famille pour sa connaissance des usages et ses dons de maître des cérémonies.

Non loin de lui, se tiennent les ascendants de la fiancée, la fiancée elle-même, le fiancé et ses parents.

Les invités, après avoir présenté leurs compliments, se dirigent vers les tréteaux drapés où sont exposés les cadeaux de mariage. La *corbeille* d'abord qui est... une *vitrine*! où étincellent les bijoux dont se parera la future épouse, ou qu'elle engagera ou vendra dans des temps difficiles. On dispose autour de la *corbeille* les pièces d'argenterie. Puis vient, encadrant les bijoux, l'innombrable théorie des plateaux, encriers, ombrelles, vases, coupe-papier, lampes, sucriers, buvards, etc., chaque objet accompagné de la carte de visite du donateur, afin que nul n'en

ignore. La principale préoccupation de beaucoup de ceux qui ont fait des cadeaux est d'aller reconnaître leur don, et l'on voit quelques dames inquiètes scruter les tables, de leur face à main, jusqu'à ce qu'elles aient enfin découvert le bristol qui désigne l'objet de leur munificence. C'est quelquefois un infime cendrier! Ces satisfactions de vanité ont été abolies. On n'expose plus les cadeaux.

Jusqu'à ces *temps difficiles*, l'usage d'envoyer des présents s'étendait à peu près à toutes les personnes qui avaient reçu l'annonce manuscrite des fiançailles. Aujourd'hui, dans l'incertitude générale des fortunes ou des infortunes, il n'est plus d'obligation, même relative. Et nul ne saurait s'étonner d'une carence, plus pénible à celui qui s'abstient, qu'à celui qui ne reçoit pas.

Selon les possibilités, la générosité n'est jamais malvenue. Est-ce toujours de la générosité? La vanité ne s'y mêle-t-elle point quelquefois?

Quel que soit le sentiment qui inspire le donateur, il sera bien avisé de fuir la banalité et d'apporter quelque recherche à son choix.

C'est ici le moment de se demander ce qu'il advient, chez un jeune ménage, des objets plus ou moins nombreux dont il est gratifié. Qu'on se rassure. Beaucoup sont des *cadeaux circulaires*. Certains ont vu plusieurs fois le feu.

Ou bien ils sont, chez le marchand, échangés, ou bien ils figurent dans d'autres mariages, don des récents époux!

Et cette *cruche à champagne*, ce *service à porto* passent de noce en noce, comme des décors de la *comédie humaine*.

Un récent usage tend à préserver les cadeaux de l'incertitude de plaire. Il consiste, pour les fiancés, à déposer, chez un orfèvre de leur choix, une liste d'objets qu'ils seraient heureux de recevoir de la bienveillance de leurs amis.

CHAPITRE VI

LE MARIAGE A PARIS ET DANS LES GRANDES VILLES

Mairie. — Eglise. — Le décor. — Tâche difficile de l'organisateur du cortège. — Détails de tenue. — La mariée arrive. — Les écueils de l'allocution. — Quelques réflexions sur le défilé à la sacristie. — Le « lunch ».

A LA MAIRIE

Pour la grande majorité des gens, la solennité étant réservée au mariage religieux, l'union civile se célèbre sans grand apparat, avec peu de monde et souvent deux ou trois jours avant la cérémonie à l'église.

La simplicité du décor, et généralement celle des toilettes, n'excluent pas, néanmoins, le caractère de haute dignité que les officiers de l'état civil savent donner à cet acte.

A L'ÉGLISE

Il est midi moins le quart. Une animation règne sur le parvis. Des femmes revêtues d'atours vaporeux montent les degrés, tandis qu'aux pieds des marches les badauds, mi-gouailleurs, mi-admiratifs, laissent échapper des exclamations qui ne sont pas toujours académiques. Des messieurs

en jaquette lissent, d'un revers de bras, la soie de leur haut-de-forme.

Au fur et à mesure des arrivées, l'ordonnateur des cérémonies indique leur place aux personnes du cortège et renseigne les hommes sur le nom des femmes auxquelles ils doivent offrir le bras. Il s'efforce de ranger dans l'ordre ceux que nous appellerons les figurants. La plus parfaite indiscipline lui est opposée. La confusion est de coutume.

La nef est à peu près vide. Seules quelques dames âgées ou quelques vieilles filles, apportant ici leurs regrets, désireuses de ne rien manquer de la cérémonie nuptiale, se sont installées au premier rang des chaises réservées au public et contemplent les lumières qui inondent l'autel, et les massifs de fleurs qui l'entourent.

Peu à peu l'ordonnateur est enfin arrivé à placer les gens du cortège suivant le plan qu'il tient à la main.

Le marié est là, arrivé sans solennité avec ses parents. Il est en jaquette ainsi que son père et les témoins.

Il est à peine besoin de dire que les officiers en activité, à commencer par le marié, défilent au cortège en grande tenue. Les officiers généraux, même à la retraite, revêtent souvent leur uniforme.

**

Midi a sonné. On n'attend plus que la mariée qui, toujours, se fait attendre, quelquefois dans des conditions démesurées. Ce ne sont pas les derniers conseils de la mère qui amènent ce retard, ce sont bien plus souvent ceux de la couturière.

Enfin, il est à peu près midi et demi. Autrefois les suisses, revêtus de leurs somptueux costumes, parés du baudrier, faisaient majestueusement sonner leur hallebarde sur les dalles. Le tonnerre de l'orgue se déchaînait. C'était l'entrée de la mariée.

Maintenant, avec moins d'apparat, elle glisse, apparition blanche, plutôt qu'elle ne marche, au bras de son père, souriante en son émotion. Sa longue traîne est portée par un essaim d'enfants vêtus de même couleur. Et ces petits visages, qui attendrissent les regards, sont momentanément graves, conscients du rôle que, pour la première fois, on les appelle à jouer en public. Derrière eux, vient le marié au bras de sa mère, suivi des grands-parents et des témoins, qui depuis quelques années sont parfois des femmes. Souvent, c'est là tout le cortège.

Les témoins ne sont pas nécessairement des proches. Pour un officier, on verra le colonel de son régiment, le commandant de son vaisseau. Beaucoup de familles, se réclamant de traditions anciennes, feront appel au chef du nom, quel que soit son degré de parenté avec les époux. Parfois, il sera un personnage influent qui voudra s'intéresser à eux; souvent ce sera un ami, sous les auspices duquel ils placeront leur bonheur.

Au milieu du chœur, sont disposés deux fauteuils et des prie-Dieu pour le nouveau couple. Les familles se rangent à l'arrière ou à l'entour selon la forme de l'église.

Le prêtre ou le prélat, qui doit bénir l'union, s'avance alors et prononce quelques paroles d'édification. L'orateur risque, et Dieu sait s'il s'en présente sur ce sujet, les mots à double interprétation.

Citons un exemple :

Dans une famille, où depuis trois générations les ménages s'étaient séparés, le célébrant, faisant allusion à la fin de l'existence, s'écriait :

— Quand viendra pour vous l'heure de l'inévitable séparation!...

Ce n'est nullement la maladresse du discours que nous visons ici, mais le nombre et la variété des écueils. Bien souvent, malgré la difficulté de la tâche, des orateurs reli-

gieux captent et édifient l'auditoire par une émouvante évocation des devoirs d'un foyer chrétien.

**

L'office terminé, les deux époux se donnent le bras pour aller à la sacristie. En symbole de l'union des deux familles, la mère du marié donne le bras au père de la mariée et ainsi se mêlent les parentés jusqu'à la fin du cortège, s'il se prolonge.

A grand-peine est retenu, par les huissiers, le public impatient au seuil de la sacristie, pendant que s'apposent les signatures sur le registre. Enfin le service d'ordre ouvre la digue. Le flot humain se précipite. Des voix joyeuses s'élèvent autour des mariés, tandis que, dans la nef, le murmure, contenu d'abord par la sainteté du lieu, grandit au détriment du respect.

Or voici que nos remarques sur la discrétion, énoncées au début de ce volume, trouvent ici une application nouvelle. Qui n'a trépigné, sous la poussée progressive des assaillants, derrière un bavard ou une bavarde, importunant de sa volubilité les membres de la famille, devant lesquels ils défilent, et semblant ne pas se douter qu'à eux seuls ils arrêtent toute la cohorte!

Maintenant et de plus en plus on épargne aux mariés et à leurs parents, comme aux invités, ce barbare piétinement de la sacristie, et on réserve pour la réception offerte ensuite les compliments d'usage.

**

Quand le cortège se reforme pour quitter l'église et passer au milieu d'une haie de gens perchés sur des chaises, c'est, pour la mariée, lorsqu'elle est heureuse et jolie, et

pour celui qui a la fierté de la conduire, une véritable marche triomphale.

**

Après l'église, les félicitations recommencent à domicile. Souvent l'exiguïté des appartements ne permet pas ce genre de réceptions qui ont lieu alors dans des salons d'hôtel. Les assaillants se sont transportés de l'église au buffet. La galanterie veut alors que les hommes se bousculent, non pour se servir, mais pour servir les dames. Et ce combat fait songer à la réplique qu'Edmond Rostand met sur les lèvres du comte de Guiche, devant les cadets de Gascogne :

— Je vais me battre à jeun!

**

Une tradition veut que l'idée de réjouissances en société reste attachée à la cérémonie du mariage. C'est en vertu de cette coutume que certaines familles prolongent le *lunch*, même après le départ des mariés, pour faire danser la jeunesse.

CHAPITRE VII

LE MARIAGE A LA CAMPAGNE

*Gai cortège. — Traditions pittoresques.
Réjouissances prolongées. — Farces.*

C'est surtout à la campagne que les réjouissances se prolongent et empruntent aux traditions le plus de pittoresque.

Le cortège se déroule gaiement à travers les rues du village. En certaines contrées, des musiciens précèdent la noce. En d'autres, ce sont des farces qui marquent son passage, et quelquefois assez dures. Il arrive par exemple que des soupirants évincés, vindicatifs, jaloux, prétendent traduire quelques commérages calomnieux ou médisants sur la mariée, en faisant rôtir un balai devant les époux.

D'ordinaire, le couple n'est salué que par des acclamations joyeuses. Le cortège s'arrête à la mairie où le maire tient à cœur de donner un encouragement paternel aux mariés. Celui-ci, par exemple :

— Mes chers enfants, s'il vous arrive de vous disputer, embrassez-vous!

Aussitôt après, la noce reprend sa marche vers la petite église si touchante en sa rustique parure.

La cérémonie terminée, les réjouissances vont commencer. Ce ne sont plus, comme à Paris, les compliments hâtifs de gens pressés de courir à leurs affaires. Ici apparaît la différence entre la précipitation de la grand-ville et le rythme lent de la campagne. Chacun pensant, selon l'antique adage, que l'on ne vieillit pas à table, on s'assoit au banquet, confortablement, et pour longtemps.

Chez les notables, à l'heure où l'on *porte les santés*, des orateurs se font entendre. Quelquefois on voit se lever un vieillard lettré, grand-père ou oncle des époux, poète à ses heures, qui rime un compliment.

Aux noces paysannes, c'est le chanteur qui domine, souvent réputé à la ronde pour la façon dont il *pousse un couplet* et entraîne les chœurs en un mouvement d'allégresse.

*
**

Le soir tombe, on est encore attablé. Subrepticement les mariés se sont retirés. Dans l'animation de la fête, ce départ est demeuré inaperçu. Or, les garçons d'honneur viennent de s'en aviser. Et c'est, en certaines régions, prétexte à la fameuse farce de la soupe à l'ail. Afin de la fuir, les mariés ont demandé asile chez un de leurs amis. Il s'agit de les trouver. Voici la bruyante jeunesse en quête à travers les ruelles. Quelque fin limier, joyeux dénonciateur, découvre le gîte. La noce fait irruption dans la maison et cogne si fort à la porte de la chambre qu'il faut ouvrir. Si les mariés ne sont pas couchés, on les oblige à s'étendre sur le lit conjugal et à absorber jusqu'à la dernière cuillerée, devant un public hilare, une soupe à l'ail fortement assaisonnée.

*
**

Enfin, on abandonne le couple. Et le village, d'ordinaire plongé à cette heure en un profond silence, retentit jusqu'au matin

« Des vieux airs du pays »,

et des chansons à boire!

CHAPITRE VIII

CÉRÉMONIES FUNÈBRES

La part des conventions. — La part de la sincérité. — D'un usage écartant, parfois, de la cérémonie, les veuves et les mères. — Tenue d'autrefois. — Tenue d'aujourd'hui. — Le défilé devant la famille. — Le cortège funèbre à travers Paris, hier. — Le cimetière. — Le rire et les larmes. — La détresse des convois solitaires. — Funérailles nationales.

L'enterrement, à la ville, est la seule réunion mondaine où l'on puisse se rendre sans invitation. C'est peut-être pour cela, qu'à certaines obsèques, il y a tant de monde.

Il est des gens qui, ayant ressenti de leur vivant le goût de la représentation, peuvent souhaiter avoir du faste autour de leur cercueil. D'autres eussent préféré n'être entourés que de quelques amis véritables. Il s'agit de deviner ces pensées différentes. La meilleure manière de rendre hommage aux disparus est de respecter leurs volontés sans avoir à les apprécier.

Se demande-t-on toujours si, au cas où l'on aurait précédé le défunt dans l'autre monde, il vous aurait rendu les devoirs que vous vous apprêtez à lui rendre?

Mais l'on n'assiste pas seulement à une cérémonie funèbre pour honorer le mort. On y va aussi pour entourer les vivants.

Il est des malheurs, telle la disparition d'un être jeune,

qui affectent jusqu'aux plus indifférents. En ce cas, l'affluence marque une émotion commune à tous. Et aussi, lorsque disparaît un grand serviteur du pays, ou un grand artiste, ou plus simplement un homme ou une femme de bien : quoi de plus émouvant qu'un concours d'assistants anonymes, amenés par l'admiration ou par la reconnaissance!

D'ailleurs, si nous avons fait allusion à quelque vanité qui se peut introduire dans la pompe funèbre, nous savons bien que le culte des morts est un besoin profond de l'âme humaine, attesté par toutes les civilisations. Il nous vient du fond des âges, par le sarcophage égyptien, les urnes grecques et romaines, les tombeaux du Moyen Age et de la Renaissance, jusqu'à la dalle du Soldat Inconnu.

Nous n'attristerons pas le lecteur par de longs développements sur les rites funéraires. Ils sont, hélas, trop connus de tous et, du reste, contrairement aux autres cérémonies, dont le déroulement est laissé plus ou moins à l'initiative individuelle, le protocole funèbre se trouve réglé avec une précision minutieuse par des entreprises... prospères...

Elles délèguent auprès des familles, comme représentants, des modèles de courtoisie et de dignité.

Les affligés se voient épargner la plupart des soucis d'organisation. Il leur restait naguère le soin de fournir à ces maisons la liste des connaissances du défunt. Aujourd'hui, pour les personnes ayant des relations étendues, l'avis particulier de convocation se remplace par une note dans les journaux. Les intimes, bien entendu, ont été directement prévenus du deuil.

*
**

Pour les grands enterrements, il est rare que la levée du corps ait lieu le jour même. Elle est faite la veille, en la seule présence des parents immédiats.

C'est donc, la plupart du temps, à l'église, au temple ou à la synagogue que l'assistance se réunit pour la cérémonie.

Rappelons un usage, disparu dans beaucoup de villes depuis le début du siècle, qui voulait que, pour certaines familles, les parentes et les relations féminines n'assistassent point aux funérailles. Elles entendaient une messe, dite *de dames*, célébrée en une chapelle latérale, à une heure différente. De cette coutume, en tout cas, il est resté ce ménagement à la douleur que, quelquefois, la veuve ou la mère s'abstiennent de paraître.

Plus généralement, aujourd'hui, les hommes se groupent d'un côté de la nef, les femmes, de l'autre.

Autour du catafalque s'amoncellent les fleurs. Ici la volonté du défunt doit être interprétée. Quelquefois, dans un souci de louable modestie, il interdit cet hommage. Quelquefois aussi, des êtres d'une grande simplicité d'âme recherchent ce témoignage d'affection. Ainsi celui qui écrivait dans son testament :

« Je demande qu'à mes obsèques il n'y ait pas de faste inutile tout en désirant une cérémonie bien faite et recueillie le plus possible, et j'accepte toutes les fleurs et couronnes que l'on voudra bien m'offrir pour ma sépulture, reconnaissant d'avance des témoignages de sympathie que l'on voudra bien me donner. »

Et, spécialement, la dépouille des êtres jeunes doit s'éclairer de fleurs, en symbole de la lumière qu'ils emportent.

Une autre manière de témoigner un égard délicat à la mémoire d'un mort, est de faire exécuter pour lui les airs de musique religieuse qu'il aimait.

L'office terminé, la famille se range selon l'ordre de parenté qui l'unit au défunt, les hommes d'abord, les femmes ensuite. Et le défilé commence.

Les maîtres de cérémonie le mettent peu à peu en ordre, à mesure que les assistants se rapprochent de la famille. Naguère, du temps que le chapeau haut de forme était de rigueur, le vaisseau central prenait un aspect vraiment étrange. Pour placer le couvre-chef à l'abri des rebrousse-poil, les hommes l'élevaient au bout de leur canne ou de leur parapluie. Et l'on voyait un noir régiment de *gibus* semblant monter à l'assaut du catafalque.

Aujourd'hui, même pour les parents figurant au deuil la tenue de cérémonie est bien simplifiée.

Quant au public, reconnaissons qu'il montre parfois une négligence vestimentaire que l'on pourrait facilement corriger en prescrivant des vêtements sombres et en s'interdisant les accessoires de couleur... Une cravate noire est à la portée de tous.

Contrairement à ce qui se passe dans les mariages, où les félicitations s'apportent à la sacristie, c'est dans les bas-côtés de l'église que s'adressent les condoléances. Cela vient sans doute de ce que les souhaits sont bruyants et joyeux et peu conformes à la dignité du lieu sacré, alors que la compassion s'exprime à voix basse et recueillie.

Des esprits critiques, des moralistes, sont parfois choqués de cette obligation de paraître en public, entourés d'une pompe solennelle que le code social impose à des êtres souvent écrasés par le chagrin. On pourrait, en effet, voir là une trop cruelle conséquence d'une simple convention. Mais, ici, s'impose une autre considération : l'idée de la discipline personnelle qui ne doit jamais abandonner l'homme, même à l'extrême limite de la détresse morale et qui lui commande de rester, dans la douleur comme sous les armes, en une sorte de garde-à-vous.

Pour ceux qui, témoins de l'affliction d'autrui, sont

amenés à offrir, pendant le défilé, leurs condoléances, qu'ils se comportent, s'ils ne sont point intimes, avec discrétion et ne jouent pas, à des gens réellement affligés, la comédie d'une sympathie trop démonstrative. Quant aux intimes, certes, un mouvement d'effusion est compréhensible et légitime, mais ne risquent-ils pas, en s'y abandonnant, d'aviver la sensibilité d'un ami, au point de rompre l'équilibre de maintien, obtenu quelquefois par un effort héroïque.

*
**

En toute occasion, le pli professionnel se retrouve. Un militaire qui conduit le deuil, gardera une attitude particulièrement rigide, un ecclésiastique sera recueilli, un diplomate, en proie à une peine profonde, s'efforcera toujours d'avoir de la bonne grâce, un magistrat, de la dignité et, mon Dieu, pourquoi ne pas le dire, une mondaine dans les larmes trahira innocemment quelques réminiscences de mondanités.

Ainsi cette veuve, très sincèrement affectée et qui, à l'enterrement de son époux, se laissant embrasser à travers ses voiles par une amie, lui dit, dans un sanglot :

— Samedi après cinq heures... seulement quelques intimes!

Un parent éloigné, placé parmi les derniers membres de la famille d'un défunt qu'il a peu connu, n'est pas tenu d'afficher une émotion que personne n'attend de lui, mais il fera bien de ne pas imiter l'excentricité de celui qui, en pareille occurrence, arrêta ses amis pour les inviter à déjeuner.

*
**

Le défilé terminé, les assistants se dispersent. Récemment encore, ils attendaient le départ du convoi qu'un cer-

tain nombre d'entre eux suivaient jusqu'au cimetière. On n'aperçoit plus guère à Paris, à cause de l'encombrement, des cortèges funèbres tels qu'ils se déroulaient alors.

Le corbillard monumental, plus ou moins empanaché suivant la classe des obsèques, plus ou moins fleuri suivant la volonté du défunt, la sympathie qu'on lui portait ou le rang qu'il tenait, traversait les rues, salué par la foule. Les hommes allaient à pied, les femmes montaient en de vastes berlines noires qui les conduisaient au cimetière et devaient les ramener chez elles.

Le nombre de ces berlines étant fonction de la classe des obsèques et non de la quantité de gens à conduire, il était d'usage, lorsque toutes les dames de la famille se trouvaient placées, de mettre à la disposition des autres les voitures vides. Ces berlines étant louées pour tout l'après-midi, de mauvais plaisants prétendent qu'à la sortie du cimetière, certaines personnes pratiques les conservaient pour faire leurs courses, jusqu'à la nuit.

Aujourd'hui le corbillard est, de plus en plus, remplacé par un fourgon funèbre qui transporte, sans appareil, la dépouille mortelle au cimetière, où se retrouvent les parents, les intimes et, si le défunt appartenait à un corps constitué ou à un groupement, des délégations plus ou moins nombreuses.

Au bord de la tombe se font entendre les discours, lorsque la situation du mort le comporte et qu'il ne s'y est point opposé. Ce peut être un touchant usage que l'adieu jeté par des compagnons de travail, que la reconnaissance ou l'admiration exprimées par des voix sincèrement affligées. Mais le goût de la parole est si répandu en France, que, quelquefois, les orateurs funèbres apparaissent comme des « pierrots en quête de perchoirs » ! Et l'on comprend le mot de cet écrivain qui, dans son testament, disait :

« J'ordonne qu'on se taise sur ma tombe ! »

Il pensait sans doute au vers de Vigny :

Seul le silence est grand, tout le reste est faiblesse!

Enfin, après la dernière aspersion d'eau bénite, et le dernier serre-mains, le maître de cérémonies s'approche de celui qui conduit le deuil et, s'inclinant, prononce ces mots — qui tombent comme un rideau sur un drame :
— La cérémonie est terminée.

*
**

Tandis que ceux qui souffrent s'éloignent, accablés et désemparés, il se produit, chez les assistants qui ont franchi les grilles du cimetière et s'égaillent par les rues, une sorte de détente, après cette longue contrainte en présence de la mort.

L'on voit alors reparaître la légèreté de certains tempéraments et aussi cette tendance à l'ironie macabre qui est un des traits de la nature humaine. Un jour, l'on venait de porter en terre un vieux Parisien lequel, très sur le tard, avait épousé une toute jeune femme, s'exposant ainsi à des infortunes conjugales qui n'étaient point restées ignorées, du moins des autres. L'un des assistants, célèbre par son esprit, murmura au milieu d'un groupe qui s'éloignait du cimetière :

— Paris se déboise!

Le mot, ayant été entendu par quelqu'un qui en parut choqué, fut relevé de la façon suivante :

— Mon cher, vous êtes vraiment trop rosse, je me demande ce que vous direz à mon enterrement.

Et notre ironiste, s'avisant que son interlocuteur portait un titre aussi récent que peu authentique, de répondre :

— Mais, mon cher, je ne ferai pas d'esprit. Je serai triste et je vous apporterai une couronne... véritable!

FUNÉRAILLES NATIONALES

Nous venons de tracer le tableau d'un enterrement à Paris.

Nous aurions pu parler aussi des anciens enterrements à très grande pompe, draperies abondantes, armoiries, majestueux catafalques, essaim palpitant de cierges, cousins ornés de multiples ordres.

Nous aurions pu dépeindre, par contraste, la tristesse de ces humbles convois, quittant une chapelle latérale et dont l'aspect misérable est accentué par la détresse solitaire des rares êtres qui le suivent. Ces images à peine esquissées suffisent, car elles appellent en nous des prolongements.

*
**

Arrêtons un instant notre pensée aux funérailles nationales.

On commet souvent une erreur en croyant que les obsèques, dites nationales, sont toutes celles qui ont lieu aux frais de l'Etat. Il s'en trouve dont l'Etat assume la charge, sans qu'elles aient pour cela le caractère d'obsèques nationales. Un membre du gouvernement vient-il à disparaître en fonctions, le budget public paiera ses funérailles qui revêtiront une solennité particulière.

Mais ce qui donne à un enterrement le caractère d'obsèques nationales, c'est la représentation, à la cérémonie, de tous les corps de l'Etat, y compris bien entendu les diplomates étrangers et quelquefois les princes ou les représentants extraordinaires des souverains.

Souvent s'ajoute à ces fastes funèbres ce qu'on pourrait appeler une solennité de pensée qui s'impose au recueillement de la foule.